

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N°54/16

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 20	Votants 27
Date de Convocation	30 juin 2016		
Séance du	L'an Deux Mille Seize, le 08 juillet		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel MACH, Maire			
Etaient présents : MM. D. MACH - J.Ch. MORICONI - C. LEVY - H. BARBAROS - Ch. QUEYRAT - J.Ch. VERGEYNST - M. BAYLAC - LUQUET - A. CORDERO - F. VÉLU - A. FOURNIER - J.L. ENGROVA - Y. DURAND - J.P. AURIAC - D. CREN - V. GUILLEMIN - C. MARTINEZ - A. CAUVELET - M. VIDAL - M. ENGROVA - Ch. BALDO			
Absents excusés ayant donné procuration : P. DONOT à C. LEVY - A. BERNARD à J.Ch. MORICONI - S.VILA à H. BARBAROS - Y. PLANTEROSE à A. CORDERO - M. BOURSIER à M. ENGROVA - Ch. PAGES à Ch. BALDO - S. CAUSSIGNAC à Ch. QUEYRAT			
Secrétaire de Séance : Mme Catherine LEVY			

OBJET : Modification règlement de fonctionnement sur les services enfance et jeunesse

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée qu'il y lieu d'apporter une précision à la mention suivante :

« AUTORISATION PARENTALE DE PRISE ET D'UTILISATION D'IMAGE ET DE PHOTOS :

Accepte que mon enfant soit photographié (e) et/ou filmé (e) dans le cadre des activités, articles, films, Site web de la commune » ;

en englobant tous types de communication nouvelle. Cela amène donc la rédaction de l'article de la manière suivante :

« AUTORISATION PARENTALE DE PRISE ET D'UTILISATION D'IMAGE ET DE PHOTOS

Accepte que mon enfant soit photographié (e) et/ou filmé (e) dans le cadre des activités, articles, films, Site web de la commune et réseaux sociaux ».

Ceux-ci n'appelant aucune observation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés

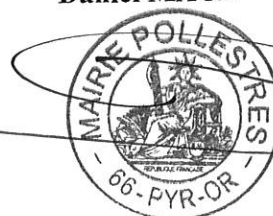
- **APPROUVE** la modification des règlements de fonctionnement des services enfance et jeunesse

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

Daniel MACH

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le
Publication ou Notification
Le



REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2016

Application agréée E-legalite.com